



## Réponse du Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire sur l'évolution de la ligne Tours-Chinon

Sollicité par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de sa réflexion sur l'évolution de la desserte REMI de l'axe Tours-Chinon, le Conseil de Développement (CODEV) de Tours Métropole Val de Loire émet un avis favorable à partir des éléments de travail qui lui ont été soumis.

En effet, les objectifs affichés semblent entièrement converger avec l'ambition portée par le CODEV et plus spécifiquement par son Atelier « schéma ferroviaire ». Il est ici question d'optimiser l'utilisation d'une infrastructure ferroviaire récemment rénovée en remplaçant en semaine les dessertes jusqu'à présent réalisées par autocars par des trains supplémentaires. En plus de proposer une desserte plus fiable et de meilleure qualité entre ces 2 agglomérations, il s'agit également d'obtenir des gains environnementaux significatifs en basculant du routier vers le ferroviaire.

Le CODEV salue donc cette initiative et demande à ce que cette expérimentation soit étendue dans un second temps à l'offre du week-end. Il serait ainsi souhaitable de voir les 3 services par autocars (circulant dans chaque sens) être eux aussi remplacés par le mode ferré pour les raisons susmentionnées.

Le CODEV suggère que les horaires de ces trains soient en concordance avec les arrivées et départs des TGV et TER régionaux en gare de Tours pour rendre attractif des liaisons de et vers Paris, Nantes, Le Mans ou Orléans.

Pour que ce nouveau service soit adopté par les usagers réguliers et occasionnels de cette ligne, il serait bon qu'une campagne d'information soit lancée dès la mise en place des nouveaux horaires.

Le CODEV tient cependant à alerter la Région Centre Val de Loire sur la différence de tarifs qui pourrait se répercuter sur les usagers lors de la transformation de la ligne de cars exclusivement en une ligne de transport ferroviaire. En effet le CODEV indique que le prix d'un déplacement en train s'avère souvent bien supérieur au prix d'un transport en autocar. Les membres du CODEV souhaitent que les tarifs de cette ligne soient identiques à ceux pratiqués sur le réseau REMI afin de garantir l'accès au réseau ferroviaire à l'ensemble des usagers quel que soit leur profil.

**Avis adopté à l'unanimité des membres présents lors de l'Assemblée plénière  
du lundi 27 mars 2023.**

**Les Co-Présidents du CODEV de Tours Métropole Val de Loire**

Lise PINAULT

Alain DAYAN